

PROFESSIONNEL DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES



POUR VOTRE VOTRE ACTIVITÉ
FAITES CONFIANCE À VOTRE ENTREPRENEUR D'ASSURANCES



ENTREPRISE

MMA ENTREPRISE



Transport Fleet couvre vos véhicules et vos chauffeurs



LE POINT FORT

Une couverture complète en Responsabilité civile des remorques et semi-remorques qui vous appartient (même tractées par un tiers) ou qui vous sont confiées⁽⁴⁾.

► Vous souhaitez...

- Un assureur qui cerne les problématiques du métier de transporteur.
- Pouvoir poursuivre votre activité à tout moment.
- Une couverture complète de vos véhicules.

► Avec MMA ENTREPRISE, vous bénéficiez⁽¹⁾

- D'une **couverture** en responsabilité civile de toutes les remorques et semi-remorques adaptée à votre activité.
- D'un **remboursement du crédit en cours et de votre apport personnel initial, en cas de perte totale de votre véhicule.**
- D'une **poursuite de votre activité**
 - Un dépannage rapide en cas de panne, sans frais à avancer.
 - Une indemnité en cas de dommages au véhicule pour louer un véhicule équivalent jusqu'à 30 jours.
 - Une indemnité⁽²⁾ pour remplacer votre chauffeur en arrêt de travail pour cause de maladie ou d'accident.
- D'une **protection juridique⁽³⁾**, notamment en cas d'infraction à la réglementation du transport.

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

(2) L'indemnisation intervient à compter du 4^{ème} jour de l'arrêt de travail en cas d'accident, du 8^{ème} jour de l'arrêt de travail pour cause de maladie. La durée maximale d'indemnisation est de 15 jours par chauffeur et par événement, et de 30 jours au total par chauffeur et par année d'assurance.

(3) Assurée et gérée par DAS Assurances Mutuelles & DAS.

(4) Les remorques ou les Appareils Terrestres Attelés d'un poids total autorisé en charge < ou = à 750 kg, sont considérés comme véhicules assurés, lorsqu'ils vous sont confiés dans le cadre de votre activité professionnelle, lorsqu'ils sont tractés ou non par un véhicule terrestre à moteur désigné au contrat. Les garanties sont, dans ce cas, limitées aux garanties Responsabilité civile (Automobile et des Véhicules au Travail) et Défense Pénale et Recours Suite à Accident.

Un partenaire expert, une offre complète



TransFleet assure vos responsabilités en cas de dommages causés aux marchandises transportées et à autrui



LE POINT FORT

L'indemnisation en cas de vol

Vous êtes indemnisé dans tous les cas, même si certaines règles de prévention sont oubliées.

► Vous souhaitez...

- Pérenniser les relations avec vos clients, même en cas de litige.
- Être couvert quel que soit le type de marchandise que vous transportez.
- Toujours être couvert en cas de vol.
- Un assureur qui vous accompagne dans vos activités annexes au transport.

► Avec MMA ENTREPRISE, vous bénéficiez⁽¹⁾

- D'une **couverture de vos responsabilités** dans le cadre de vos activités de voiturier, de manutentionnaire, de dépositaire, de logistique, de loueur, de commissionnaire...
- D'une couverture complète en cas de litige grâce à **une RC contractuelle** (dommages causés aux marchandises transportées confiées par un de vos clients) et une **RC entreprise** (dommages causés à autrui hors circulation).
- De la prise compte d'une **grande diversité de marchandises** : marchandises diverses et ordinaires, animaux vivants, marchandises en citerne, sous température dirigée...
- D'une **couverture du vol**.

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

e : la solution adaptée à vos besoins .



Multirisques Fleet protège vos locaux et vos biens professionnels



LE POINT FORT

Le remboursement des frais supplémentaires d'exploitation

Le surcoût lié au recours à la sous-traitance pour préserver votre activité en cas de sinistre, est pris en charge.

► Vous souhaitez...

- Protéger vos locaux ainsi que votre patrimoine professionnel.
- Préserver votre compte de résultat en cas de sinistre.
- Bénéficier d'une protection juridique professionnelle.

► Avec MMA ENTREPRISE, vous bénéficiez⁽¹⁾

- D'une couverture de vos bâtiments, abris modulaires à usage de bureaux et aménagements extérieurs.
- De couverture spécifiques pour vos marchandises en transit et vos installations de distribution de carburant.
- D'une protection fiscale⁽²⁾ : paiement d'honoraires (expert-comptable, fiscaliste) et des frais liés à une procédure de contestation de redressement.
- De garanties élargies pour l'activité logistique : couverture suite à un effondrement des racks ou des bâtiments...

(1) Dans les conditions, limites et exclusions de garanties fixées au contrat.

(2) Assurée et gérée par DAS Assurances Mutuelles & DAS.

Plan de Prévention des risques routiers



Un accompagnement pour aider vos chauffeurs à réduire leur sinistralité



QUELQUES CHIFFRES⁽¹⁾

- 1^{ère} cause de mortalité au travail : les accidents de la route.
- De 2 à 3 fois le montant des primes d'assurances flottes : c'est le coût réel des accidents pour les entreprises.
- 90 % des accidents sont évitables par un conducteur formé, vigilant et respectant les principes d'une conduite en sécurité.
- 19 % par an : c'est la baisse moyenne de la fréquence des accidents responsables pour les entreprises ayant mis en place un programme de prévention.

► Vous souhaitez...

- Des réponses à vos obligations légales en matière de prévention.
- Des solutions concrètes pour réduire le nombre d'accidents et leurs coûts.
- Mettre en place d'un plan de prévention.

► Avec Covéa Fleet Solutions, vous bénéficiez

- D'une **équipe d'experts spécialisée** à la prévention qui :
 - Propose à vos collaborateurs des débriefings pédagogiques post-accident pour analyser votre sinistralité et les réduire.
 - Met à votre disposition des outils de communication (affiches, dépliants, suivi en ligne...).
 - Réalise des sessions de formations à destination de vos conducteurs.
- D'un **programme personnalisé** construit sur mesure :
 - Des sessions de formation adaptées aux particularités de votre métier.
 - Des préconisations sur les équipements adaptés à vos besoins.
 - Et aussi un audit de conduite, formation spécifique à l'éco-conduite, aux nouvelles technologies...

(1) Sources : Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des travailleurs salariés. Association Sécurité Routière en Entreprises. Promotion et Suivi de la Sécurité Routière en Entreprises.

MMA ENTREPRISE, un véritable partenaire de la mobilité de l'entreprise

Une expertise reconnue en risques d'entreprise

Depuis la création de MMA ENTREPRISE, l'activité entreprise est au coeur de sa stratégie et de son développement. Avec MMA ENTREPRISE, vous profitez de l'expérience et du savoir-faire d'un grand groupe d'assurance, tout en bénéficiant au quotidien de la proximité de votre Agent Général.

Votre Agent Général MMA se tient à votre disposition
pour effectuer un diagnostic complet de vos besoins en assurance,
vous présenter les atouts de l'offre MMA ENTREPRISE et vous proposer
un devis personnalisé, sans engagement de votre part.
N'hésitez pas à le contacter pour un conseil ou un rendez-vous



Retrouvez-nous sur :

entreprise-mma.fr



Pour faciliter la lecture de ce document, la présentation des différentes solutions est volontairement simplifiée. Le détail des garanties et services (conditions, limites, exclusions) est précisé dans les Conditions Générales, Conventions Spéciales éventuelles, ainsi que dans les conditions particulières qui vous sont remises lors de votre souscription. Seuls ces documents ont valeur contractuelle.

MMA IARD Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 126 - MMA IARD, société anonyme au capital de 537 052 368 euros, RCS Le Mans 440 048 882 - Sièges sociaux : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances. DAS Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 142 - DAS, société anonyme au capital de 60 660 096 euros, RCS Le Mans 442 935 227 - Sièges sociaux : 33 rue de Sydney - 72045 Le Mans cedex 2.

ÉDITION JANVIER 2016



ENTREPRISE